

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :
14 septembre 2018

Date d'affichage :
27 septembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 20 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mme DUBREUIL (absente à la question n° 11), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET pour la question n° 11

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Vincent PERGET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

QUESTION N° 11

OBJET : Jardins de la Culture : convention de partenariat avec le Lycée Louis Pasteur de Marmilhat et Riom Limagne et Volcans pour la réalisation d'une partie des aménagements extérieurs

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 4 septembre 2018.

La réalisation des aménagements des espaces extérieurs des Jardins de la Culture est prévue sur la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019, en lien avec l'ouverture au public des divers équipements.

Une consultation est en cours pour l'attribution des différents lots de cette 4^{ème} opération des Jardins de la Culture.

Concernant les travaux d'espaces verts, il est proposé de mettre en place un partenariat avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Louis Pasteur de Marmilhat.

L'objectif poursuivi est que les collectivités, parties prenantes de cette opération, puissent concourir à la formation des jeunes au niveau local, via un projet relativement complet, au regard des prestations, et complexe, au regard de sa mise en œuvre.

Les élèves seraient amenés à réaliser tous les travaux de plantation du jardin dit « calme », hors saules tressés qui représentent un investissement temps trop important. A l'occasion de leur présence sur le site, des visites de chantier et explications relatives aux prestations mises en œuvre par le titulaire du lot espaces verts seraient proposées.

Ce partenariat implique la signature d'une convention entre l'EPLEFPA d'une part et la Communauté d'Agglomération d'autre part. La commune de Riom serait aussi partie prenante à cette convention pour l'éventuelle mise à disposition d'une salle de repli sur le temps de la pause méridienne du chantier, au niveau de l'hôtel de Ville.

COMMUNE DE RIOM

Cette mise à disposition est conditionnée au fait qu'elle puisse être anticipée au vu du planning de réservation des salles.

Il est donc proposé de signer cette convention de partenariat avec l'EPLEFPA et la communauté d'agglomération.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec l'EPLEFPA Louis Pasteur de Marmilhat et la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans telle qu'annexée à la présente délibération.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 septembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL